

AVERTISSEMENT

Ce texte est protégé par les droits d'auteur.

En conséquence avant son exploitation vous devez obtenir l'autorisation soit directement auprès de lui, soit auprès de l'organisme qui gère mes droits (la SACD par exemple pour la France).

Pour les textes des auteurs membres de la SACD, la SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe.

Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori.

Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival...) doit s'acquitter des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non-respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

L'auteur peut être contacté à l'adresse suivante :
pascal.m.martin@free.fr

Les autres pièces de l'auteur sont présentées à cette adresse :
<http://www.pascal-martin.net>

Secrétaire particulière

B est en scène éploré(e). Entre A jeune, habillée de façon sexy et voyante

B : Oh mon Dieu, j'arrive trop tard.

A : Non, la cérémonie n'a pas encore commencé.

B : Non, mais je suis quand même en retard pour l'entretien.

A : Ah bon ? Comment ça ?

B : Je venais pour l'annonce, mais je crois que j'arrive un peu tard.

A : Quelle annonce ?

B : Pour le poste de secrétaire

A : Mais je n'ai pas besoin de secrétaire.

B : Ce n'était pas pour vous, mais pour lui.

A : Mais il n'avait pas besoin de secrétaire, c'est moi qui m'occupait de ses affaires.

B : Ah, oui je comprends alors.

A : Quoi, qu'est ce que vous comprenez ?

B : L'annonce précisait : secrétaire 25 ans, célibataire, disponible soirées et week-ends, rémunération motivante.

A : Qu'est ce que vous insinuez ?

B : Rien, je crois que c'est clair, il cherchait à s'accorder quelques extras, le pauvre chou. Dommage, il n'aura pas pu en profiter et moi non plus.

A : Je ne vois pas où vous voulez en venir.

B : Sans doute que vous ne vous occupiez pas suffisamment bien de ses affaires... de toutes ses affaires.

A : Mais je ne vous permets pas de telles insinuations.

B : Je ne fais qu'imaginer vous savez. C'est la fille que je dois remplacer qu'y m'a laissé entendre que...

A : Comment ça une autre fille ?

Fin de l'extrait

Ce texte est extrait du recueil *Joyeuses condoléances* publiés chez ABS Editions.

Vous pouvez vous le procurer en intégralité directement chez l'éditeur ici :

<http://www.abseditions.com/DetailOuvrage.php?IdOuvrage=6>

Fin